



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Transports

Dossier de presse

Présentation du site Internet du Ministère des Transports

Luxembourg, le 16 juillet 2007



Page d'entrée « A la Une » avec les dernières actualités

1 Les objectifs et caractéristiques du projet

Dépassant de par l'ampleur des informations reprises le caractère d'un site ministériel dit « carte de visite », le nouveau site Internet du Ministère des Transports est lancé pour se développer à terme en véritable portail des transports.

Les objectifs poursuivis par le nouveau site Internet peuvent être résumés comme suit :

- § regrouper les acteurs institutionnels et autres dans le domaine des transports,
- § informer le grand public et le public professionnel sur les transports,
- § structurer les informations disponibles y relatives et
- § exposer les travaux en cours et réalisés en la matière.

Conscient du fait que les transports sont très présents dans l'actualité et dans les préoccupations du public, le Ministère des Transports vise résolument la transparence et espère que le nouveau site Internet pourra être une source d'information qualitative qui saura contribuer à élever le débat public sur certains sujets à un niveau supérieur.

L'organisation du ministère à livre ouvert

2 Accéder au site

Il existe trois manières d'accéder au site du ministère des Transports:

- § L'adresse officielle, conforme à la nomenclature officielle pour les sites Internet étatiques, est www.mt.public.lu. L'adresse www.mtr.public.lu peut également être utilisée.
- § L'adresse www.transports.lu redirige l'internaute vers la grande rubrique transversale « Les transports », qui contient un portrait détaillé des différents modes de transport au Grand-Duché de Luxembourg.
- § En partant de l'annuaire des sites Internet publics du Grand-Duché de Luxembourg www.etat.lu, il est également possible d'accéder au site des transports.

3 Les grandes rubriques



La page d'entrée « A la Une » du site Internet contient non seulement, comme son nom l'indique, le résumé des dernières actualités (articles et communiqués) du ministère, mais elle met également en évidence des pages essentielles du site contenant des informations pratiques souvent recherchées par le public (contrôle technique, permis à points etc.). Dans une boîte « Focus » des pages fournissant un aperçu plus général sur certains thèmes d'actualité ou d'intérêt sont mises en évidence.

La rubrique « Le Ministère » contient une présentation des attributions et missions du Ministère des Transports, un portrait de Monsieur le Ministre, la description de l'organisation et des services, les coordonnées de contact, ainsi que la possibilité de consulter les rapports d'activité.

La rubrique « Planification » présente des documents à caractère fondamental en matière d'aménagement du territoire et qui ont une incidence sur l'orientation des projets relatifs aux infrastructures des transports. Le rôle de l'IVL pour les transports y est notamment présenté, ainsi que le plan sectoriel transports (PST).

La rubrique « Les Transports » contient les caractéristiques essentielles des différents modes de transport dans le contexte socio-économique du Grand-Duché de Luxembourg, avec des renvois utiles vers des informations liées à la Grande Région et à l'Union européenne.

La rubrique « Actualités » permet de suivre les événements les plus importants au niveau du Ministère des Transports, en proposant un accès à différentes catégories d'informations telles que articles d'actualité, communiqués, interviews, discours, questions parlementaires, campagnes etc. Cette rubrique permet aux personnes intéressées d'effectuer des recherches plus poussées et constitue ainsi un complément utile à la page d'entrée « A la Une ».

La rubrique « Projets » a comme objectif de fournir des informations fiables à l'internaute intéressé sur les projets d'envergure envisagés ou en cours de réalisation en matière d'infrastructure dans les différents modes de transport.

La rubrique « Démarches » constitue le guichet virtuel du ministère sur les demandes en matière de transports et contient des informations utiles (formulaires, dépliants etc.) ou des renvois vers des instances compétentes externes.



Ministère des Transports
Grand-Duché de Luxembourg

Recherche

Accueil | Recherche | Nouvelles | Liens | Vos questions | Contact

Accueil > Les transports > Navigation fluviale

Navigation fluviale

Les quatre rivières les plus importantes du Grand-Duché sont la Moselle, la Sûre, l'Our et l'Alzette. Exception faite de la Chiers, toutes les rivières du Luxembourg sont tributaires du bassin du Rhin par l'intermédiaire de la Moselle.

La Moselle est au Grand-Duché de Luxembourg le seul fleuve offrant les conditions requises pour la circulation d'embarcations d'embrégué. La navigation sur la Moselle est régie par les dispositions de la loi du 29 décembre 1956 portant approbation de la Convention entre le Luxembourg, l'Allemagne et la France au sujet de la canalisation de la Moselle, et de Protocoles franco-luxembourgeois relatifs au règlement de certaines questions liées à cette Convention, signés à Luxembourg, le 27 octobre 1956 (Mém. A - N°51 du 29 décembre 1956) et ses règlements d'exécution.

Péniches sur la Moselle

La Moselle

La Commission de la Moselle est une institution intergouvernementale qui tire sa base juridique de la Convention de 1956 au sujet de la canalisation de la Moselle.

• la Commission internationale pour la protection de la Moselle et

Ministère des Transports
Grand-Duché de Luxembourg

Recherche

Accueil | Recherche | Nouvelles | Liens | Vos questions | Contact

Accueil > Les transports > Circulation et sécurité routières

Circulation et sécurité routières

La circulation routière fait partie de la vie de tous les jours. Elle ne se réduit cependant pas à l'automobile seule. En effet, automobilistes, poids-lourds, bus, motocyclistes, cyclistes et piétons se partagent les voies publiques.

Pour que cette coexistence se déroule dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité, le volet de la réglementation routière est un élément absolument indispensable. Ce volet comprend les sujets suivants:

- Le **Code de la Route** constitue la base de la réglementation en matière de circulation routière. Le Ministère des Transports travaille en permanence à sa mise à jour et à son adaptation aux nouveaux impératifs découlant du progrès technique des moyens de déplacement, de l'évolution du réseau routier et également des comportements des usagers de la route. Le Ministère des Transports coopère avec de nombreuses entités pour l'élaboration de toute modification du Code de la Route.
- Le **permis de conduire**, document indispensable pour toute personne envisageant de conduire un véhicule automobile sur la voie publique, fait également l'objet d'un suivi du Ministère des Transports. En ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire, il importe de préciser que le Service des permis de conduire de la Société Nationale de Contrôle Technique gère toutes les opérations relatives aux permis de conduire, à l'exception des affaires qui ont trait au permis à points et aux affaires contentieuses et médicales, ces dernières étant gérées directement par le Ministère des Transports.
- Le **contrôle technique** des véhicules et l'**attribution de plaques d'immatriculation** sont assurés par la Société Nationale de Contrôle Technique, sous tutelle du Ministère des Transports.

Le Code de la Route

Le Code de la Route - Recueil de Législation Routière est consultable en ligne sur www.legilux.public.lu

Pour en savoir plus ...

Ministère des Transports
Grand-Duché de Luxembourg

Recherche

Accueil | Recherche | Nouvelles | Liens | Vos questions | Contact

Accueil > Les transports > Le réseau ferré

Le réseau ferré

Le réseau ferré national luxembourgeois permet d'accéder au Document de Référence du Réseau (DRR).

Le site du réseau ferré national luxembourgeois permet d'accéder au Document de Référence du Réseau (DRR).

Le **Communauté des Transports** est l'organisme désigné par la loi du 24 Juin 2005 (Mém. A N°141 du 2005) pour assumer les fonctions essentielles. La cellule «accès réseau» crée au sein de la Communauté des Transports est depuis le 1er octobre 2006 en charge de la répartition des sillons et de la certification de l'infrastructure. La même loi a également institué un organisme de contrôle pour les recours en la

Des pages structurées et illustrées dans la rubrique « Les transports »

4 Les fonctions « contact »

« Dites-le au Ministre »

Le formulaire de contact du site ministériel permet aux internautes d'expédier un message, tel qu'une question, une suggestion, une remarque etc. aux services du ministère. Afin de canaliser le flux d'informations entrantes, le formulaire prévoit la possibilité pour l'internaute d'effectuer une présélection quant au sujet : aviation, chemin de fer, navigation fluviale etc.

Une des présélections est intitulée « Dites-le au Ministre ».

Ce choix permet à l'internaute d'insister sur le fait que son message est à soumettre à l'attention particulière du ministre des Transports.

The screenshot shows a web form with the following fields and options:

- Gender selection: Mademoiselle Madame Monsieur
- Nom*:
- Prénom*:
- Organisation:
- Fonction*:
- Pays*:
- E-mail*:
- Sujet*:
- Commentaire/Note:
- Dropdown menu for subject:
 - Dites-le au Ministre (highlighted)
 - Aviation
 - Navigation fluviale
 - Circulation et sécurité routière
 - Chemin de fer
 - Transports publics
 - Mobilité douce
 - Autre

Below the form, there are two buttons: "Envoyer" and "Annuler". A note at the bottom states: "Les champs marqués par un * doivent être remplis."

L'horaire intégré des transports publics

Le ministère propose sur sa page d'entrée le masque de saisie de la Communauté des Transports pour la consultation de l'horaire intégré des transports publics au Luxembourg.

Ce masque de saisie est déjà pré-configuré avec l'adresse du ministère (au « Forum Royal » à Luxembourg-Ville): les personnes désirant se rendre au ministère n'ont ainsi plus qu'à indiquer leur lieu de départ et elles peuvent ensuite afficher immédiatement les correspondances souhaitées en cliquant simplement sur « chercher itinéraires ».

The screenshot shows a search form with the following fields and options:

- Header: "Horaire intégré de"
- Location field:
- Header: "à"
- Date field:
- Header: "Date"
- Time field:
- Header: "Heure"
- Dropdown menu:
- Header: "Chercher itinéraires"
- Logo: A stylized 'M' inside a square.

Les coordonnées de contact dans leur contexte

Dans les sous-pages du site, spécialement dans celles de la rubrique « Démarches », il a été veillé à ce que les adresses de contact pertinentes soient au cas par cas citées dans leur contexte.

L'identification et la prise de contact avec l'interlocuteur compétent pour un certain sujet est ainsi très facile.



Guichet des Autorisations



Ministère des Transports - Guichet des autorisations
19-21 boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Heures d'ouverture:
les jours ouvrables de
08.30 à 11.30 heures

[Plan d'accès](#)

tél.: (+352) 478-4445
fax.: (+352) 22 82 01

Le Guichet des autorisations relève de la compétence de la [Direction des transports routiers du Ministère des Transports](#).

Les coordonnées du Guichet des autorisations du Ministère des Transports

5 Les points forts en bref

Pratique

- § La page d'entrée « A la Une » regroupe, hormis les dernières actualités, des liens pointant directement vers des pages souvent consultées, telles que par exemple celles qui ont trait au permis de conduire, au permis à points ou au contrôle technique des véhicules.
- § Facile à mémoriser et très représentative, l'adresse alternative www.transports.lu contribuera à guider les internautes vers le site ministériel pour une première visite et elle facilitera le retour au site à ceux qui le connaissent déjà.



L'essentiel ...

Permis de conduire:
[Compétences et procédures](#)

[Le permis à points](#)

Véhicules automoteurs:
[Immatriculation et contrôle technique](#)

Réglementation routière:
[Le Code de la Route](#)

Utilité

- § Le site satisfait à une demande double : il constitue une source d'information sur le ministère et sur les transports au Luxembourg en général. Le *guichet virtuel* qu'est la rubrique « Démarches » informe sur les instances compétentes bien au-delà du ministère. Les informations pratiques regroupées sont à l'attention d'un public professionnel et particulier. Les adresses de contact spécifiques sont citées dans leur contexte afin de faciliter l'identification de l'interlocuteur compétent.



- § La richesse en informations et en liens externes du site rencontre les attentes d'internautes avides d'un maximum de détails. Les sources d'informations les plus utiles et pertinentes sont mises en évidence afin de guider l'internaute désireux de trouver réponse à des



Pour en savoir plus ...

Liens internes

- [Les directions du Ministère](#)
- [Recueil d'adresses](#)
- [Attributions du Ministère des Transports](#)

Liens externes

- [Dossiers sur les transports sur le portail du Gouvernement luxembourgeois](#)
- [Transpédia - Portail sur les transports de l'encyclopédie libre Wikipédia](#)
- [Union européenne > Synthèses de la législation > Transports \(SCADPlus\)](#)
- [Union européenne > Commission européenne > Direction générale Energie et transports](#)
- [Localiser des points d'intérêt "transports" sur une carte interactive Google Maps](#)

questions spécifiques. Des renvois vers d'autres endroits du site ont été insérés systématiquement pour garantir l'accessibilité aux informations situées en profondeur.

Recherche

§ La rubrique « **Actualités** » met l'utilisateur du site au cœur des derniers développements en matière des transports au niveau national et européen, en recourant de manière ciblée à des liens externes.

§ L'accès aux actualités des transports plus anciennes et aux campagnes de sensibilisation est aisé grâce aux fonctions d'accès aux archives.

The image shows a screenshot of the Luxembourg Ministry of Transport website. The top section features a 'Actualités' (News) section with a 'Salle de presse' (Press Room) link and a list of content types: Articles, Communiqués du Ministère, Discours de M. le Ministre, and Interviews avec M. le Ministre. Below this are two campaign banners: one for 'LA VIE EN BELLE' (The Life is Beautiful) about alcohol consumption and road safety, and another for 'LES FLUX DE CONSEIL' (Advice Flows) about road safety. A 'Questions, recommandations' section is also visible. The main content area shows a news article titled 'Vitesse um MOTO. E Kick fir d'Liewen' (Speed on a motorcycle. Kick for life) with a photo of a person in a wheelchair and a person walking. The article discusses road safety and the impact of speed. The website has a search bar and a navigation menu on the left.

Interaction

§ Des formulaires performants pour contacter le ministère et consulter l'horaire intégré des transports publics encouragent l'internaute à revenir régulièrement sur le site Internet.

§ Les suggestions des internautes contribueront à perfectionner et à compléter les contenus déjà en place.

6 Partenaires techniques



Ministère des Transports
Grand-Duché de Luxembourg

Le site www.mt.public.lu a été réalisé par le Ministère des Transports avec les partenaires suivants :

- § **P&T Consulting** : maquette graphique et support à la mise en place des contenus du site;
- § **Service eLuxembourg** : assistance projet et assurance qualité;
- § **Centre Informatique de l'Etat (C.I.E)** : configuration du système de gestion des contenus et hébergement du site;
- § **Service Information et Presse du Gouvernement (SIP)** : contribution gracieuse de contenus pour la rubrique "Salle de Presse";
- § **Infopark** : fournisseur du système de gestion des contenus NPS ("Content Management System").